

Transcription : Évaluation d'installations

À tous les musées canadiens, musées des beaux-arts, les archives, les bibliothèques et les lieux historiques : vous êtes-vous déjà demandé ce que vous pourriez faire différemment afin de préserver vos collections en excellente condition? Prévoyez-vous moderniser ou construire de nouvelles installations et souhaitez-vous faire les meilleurs choix pour vos collections?

[Petites images représentant des 10 agents de détérioration : forces physiques, vol et vandalisme, incendie, eau, ravageurs, polluants, lumière, ultraviolet et infrarouge, température inadéquate, humidité relative inadéquate, dissociation.]

L'Institut canadien de conservation travaille en collaboration avec les établissements et les professionnels du patrimoine pour veiller à ce que les collections patrimoniales soient préservées et accessibles aux Canadiens, aujourd'hui et dans l'avenir.

Nos experts de l'Institut canadien de conservation peuvent se déplacer partout au Canada pour effectuer une visite de deux jours de votre organisation, mener une évaluation technique sur place et préparer un rapport complet contenant leurs recommandations.

Nous tenons compte de vos collections et de leurs utilisations, ainsi que de votre expérience et de vos préoccupations quant au travail se déroulant dans vos installations. Chaque évaluation examine les endroits où les collections sont entreposées et exposées, y compris les galeries, les salles de lectures, les espaces de travail et d'entreposage des collections, de même que les espaces n'abritant aucune collection.

Notre approche globale est axée sur les dix agents de détérioration et met l'accent sur la conservation préventive. [Petites images représentant des 10 agents de détérioration : forces physiques, vol et vandalisme, incendie, eau, ravageurs, polluants, lumière, ultraviolet et infrarouge, température inadéquate, humidité relative inadéquate, dissociation.]

Nous analysons les mesures de sécurité et de prévention des incendies, les conditions ambiantes du musée, l'éclairage et la lutte antiparasitaire.

Si vous pensez que ce service pourrait vous aider, nous vous encourageons à présenter une demande d'évaluation de vos installations par un de nos experts de l'Institut canadien de conservation.

Voici quelques-uns des avantages d'un rapport d'évaluation des installations :

- Nos experts en conservation préventive peuvent vous offrir une gamme d'options pour l'amélioration des conditions d'entretien des collections qui conviennent à tous les budgets. Nous sommes également en mesure de cerner les problèmes de préservation ayant pu passer inaperçu et proposer des solutions avant que des dommages surviennent.

- Les experts de l'Institut canadien de conservation peuvent vous suggérer certaines recommandations vous permettant de répondre aux exigences de la désignation de catégorie A ou à d'autres programmes similaires.
- En tant que tierce partie externe, l'Institut canadien de conservation peut contribuer aux plans à long terme ou à court terme de votre établissement.
- L'Institut canadien de conservation adapte le rapport d'évaluation des installations aux besoins, aux priorités et aux ressources de votre organisation.
- Si vous prévoyez de nouvelles installations pour vos collections ou des rénovations majeures, ou si vous cherchez à valoriser ou à réorganiser vos collections, nous pouvons vous aider à évaluer vos options.

Apprenez comment prendre encore mieux soin de vos collections en vous adressant à l'Institut canadien de conservation.

(Graphique de fin de page)

Les demandes seront acceptées jusqu'au 15 octobre 2019.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de faire une demande, l'admissibilité et les coûts, prière de communiquer avec :

Institut canadien de conservation

Courriel : pch.ICCservices-CCIServices.pch@canada.ca

Site Web :

Téléphone : [613-998-3721](tel:613-998-3721)

Sans frais : [1-866-998-3721](tel:1-866-998-3721)